



Association Pour
la Sauvegarde
du Patrimoine
Culturel de
THORAME-HAUTE

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 18 juillet 2015

Chapelle Notre-Dame du Serret
F 04170 THORAME-HAUTE
N° de dossier W042000206
N° de SIREN 533 420 659 00013

L'assemblée générale ordinaire de l'association s'est réunie sur convocation écrite du Président, conformément aux délais prévus par les statuts, le 18 juillet 2015 à 17h00, à la chapelle Notre-Dame du Serret, siège de l'association.

En présence de Paul GIRAUD, Président, Christophe EUGENE, Trésorier, Jakline EID, Secrétaire, Christian POYADE, Annie PUJOL, Jean-Claude SERME, Marc JAUNIAUX membres du Conseil d'administration. Benoît GIRAUD est excusé.

Et en présence de Monsieur le Maire, Thierry OTTO-BRUC.

Les statuts de l'association ne prévoient pas de quorum pour les assemblées générales ordinaires (article 21).

Ordre du jour :

- Bilan moral, rapport du Président,
- Orientations pour la nouvelle année,
- Bilan financier, rapport du Trésorier,
- Elections : Conseil d'administration,
- Montant des cotisations,
- Questions diverses.

Le président remercie l'assistance de sa présence. Il indique le déroulement de la réunion. Catherine POGNANTE-ALLIES, étudiante en histoire, stagiaire de la Communauté de communes, en partenariat avec notre association, interviendra en fin de réunion pour se présenter et présenter son travail de recherche aux Archives départementales concernant notamment Thorame.

A l'issue de l'assemblée, les travaux engagés seront symboliquement inaugurés et un verre de l'amitié sera servi devant la porte principale, en présence des personnes invitées.

▪ **Bilan moral, rapport du Président**

Le président évoque l'intensité des activités de l'association au cours des douze derniers mois, particulièrement en été, ce qui s'observe encore en 2015 avec le programme proposé. L'ensemble de ces démarches constitue une charge de travail importante pour les bénévoles qui se mobilisent et qu'il convient de féliciter.

Rapport d'activité détaillé

Un rappel des activités est présenté conjointement avec Jakline EID, secrétaire. Ce bilan correspond à la période l'exercice 2014-2015, soit du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015.

1/ Manifestations publiques

► 2014

- Dans le cadre de la **célébration du centenaire de la Grande guerre** :
 - **Mardi 29 juillet : Rencontre avec la revue verdons** : à l'occasion de la sortie du n°43 de la revue qui porte sur la Première Guerre mondiale vécue par les Bas-Alpins, l'association éditrice, Pays et gens du Verdon, a évoqué, entre autre, sous forme de lectures et projection : l'affaire du XV^e Corps d'armée ; les fusillés pour l'exemple ; les villages hauts-provençaux désertés. 35 participants.
 - **vendredi 1er août : *Hommage aux poilus de Thorame-Haute, parcours dans le village***, halte devant leur maison et lecture de témoignages d'écrivains combattants.
 - **du 15 au 17 août, *exposition Ils sont partis la fleur au fusil***, à partir d'archives familiales, durant la fête patronale, sur la place de village. 70 personnes environ.
- **Conférence : *L'histoire singulière d'un hameau de Thorame-Haute : la Royère***, le dimanche 3 août : à la mairie, par Fanny Albert étudiante en histoire à Aix, accompagnée de Brigitte Sabbatini, maître de conférence. Faisant suite à un important travail de documentation historique. 30 participants.
- **Visite de Notre-Dame de la Fleur et exposition 2014**
 - L'exposition sur la chapelle, réalisée à l'occasion du pèlerinage de Pentecôte de 2014, ***Légende et pèlerinage de Notre-Dame de la Fleur, des traditions ancestrales***, était visible tout l'été, notamment lors de visites guidées organisées par Mme Gilberte Poujol, bénévole à titre personnel.
 - Le 6 août : intervention de Paul Giraud pour présenter l'association et le patrimoine de la chapelle de la Fleur, à l'occasion de la présence de la chorale belge Jehan Lebel (organisée par l'asbl N.-C. Fabri de Peiresc et Art et culture Fabri de Peyresq). L'exposition étant toujours visible ; plusieurs dizaines de participants.Cette exposition aura donc reçu une centaines de visiteurs à l'été 2014.

► 2015

- **Exposition à Notre-Dame de la Fleur : 2015**, lundi 25 mai, toujours à l'occasion du pèlerinage à la chapelle : ***Notre-Dame de la Fleur : la nouvelle chapelle et ses trésors***, 10 panneaux retraçant la reconstruction, l'œuvre du prêtre bâtisseur Juvénal Pellissier et du peintre de renommé internationale, Philippe Hosiasson.

Encore un grand merci à tous les bénévoles. Merci également à Monsieur le curé pour son aimable autorisation, ainsi qu'à la Municipalité.

2/ Travaux à Notre-Dame du Serret

Les travaux annoncés lors de la précédente assemblée générale ont été réalisés. Il s'agit donc de :

- L'électrification du bâtiment : réalisation d'une tranchée pour le passage du câble et réalisation du réseau intérieur. Partenariat de l'association avec la commune pour le financement, à part égale. Le creusement de la tranchée a fait l'objet d'une intervention du Service départemental d'archéologie, un rapport a été rendu et les principaux enseignements ont été publiés dans la lettre d'information de l'association (janvier 2015).
- La réalisation/réfection de l'ensemble des fermetures du bâtiment. Plan de financement : autofinancement à hauteur de 40% entre la commune (25%) et l'association (15%), et deux subventions : Conseil général 40%, et Conseil régional : 20%.

Nous remercions vivement nos différents partenaires.

3/ Recherches historiques et relations avec le monde universitaire

Outre les recherches déjà présentées : Première Guerre mondiale, la Royère et Notre-Dame de la Fleur, pour les principales, l'association est entrée en contact avec Catherine POGNANTE-ALLIES, dans le cadre de ses études encadrées par Mme SABATTINI. La Communauté de communes du Haut-Verdon Val d'Allos lui a confié une triple mission de stage, en partenariat avec notre association : recherches historiques sur Thorame-Haute (notamment N.D. du Serret et le patrimoine religieux), la Maison-musée de Colmars : mission technique pour la collection du

musée, et enfin, sur la commune d'Allos : étude historique de la ferme de Vacheresse. Catherine aura l'occasion de s'exprimer en fin de réunion.

Bilan moral

L'action menée par l'association entre juillet 2014 et juillet 2015, c'est-à-dire l'activité principale du Conseil d'administration, s'est donc orientée sur les grands axes suivants :

- Une programmation tournée vers le public, très riche : expositions et conférences.
- La poursuite des travaux à Notre-Dame du Serret : cette année a marqué une étape nouvelle avec l'électrification et la pose des fermetures.
- Un travail documentaire historique, en vue notamment de la réalisation des expositions ou de notices historiques. Ces travaux passent aussi par des relations extérieures à l'association.

En outre, les opérations d'entretien de N.D. du Serret et de sa parcelle se poursuivent en 2014 et 2015 (notamment l'indispensable débroussaillage).

L'ensemble de ces opérations est parfois très chronophage pour les bénévoles.

L'association poursuit également son effort de communication à destination de ses partenaires potentiels du secteur privé ou public. Ainsi, les échanges avec le milieu universitaire se maintiennent, avec notamment la rencontre de Catherine POGNANTE-ALLIES, étudiante de Brigitte SABATTIN, maître de conférences (que nous avons déjà rencontré l'an passé).

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

▪ **Orientations pour la nouvelle année (du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016)**

Le président présente les activités envisagées :

- **Poursuite des expositions et des conférences**, en fonction de la disponibilité de chacun et des différentes opportunités qui s'offrent à l'association.
- **Notre-Dame du Serret**
 - Achèvement des travaux déjà engagés à N.D. du Serret.
 - La destruction de la baignoire à moutons désaffectée a fait l'objet d'un courrier au Maire, lequel a répondu positivement et a engagé des démarches. Le dossier suit donc son cours en partenariat avec la Municipalité et la neutralisation du bâtiment devrait intervenir dans les prochaines semaines.
 - Poursuite du dossier des fouilles préventives sur la parcelle. Le dossier, déjà présenté, doit faire l'objet de différentes autorisations et instructions. Là encore, la collaboration se fait avec la Municipalité et le service d'archéologie du département. Le responsable du service doit rencontrer le Maire.
Avant d'engager la suite des travaux de la chapelle (notamment les murs et le sol, mais aussi l'aménagement de la parcelle), il convient de mener à bien ces différentes opérations. L'opération d'archéologie préventive se justifie d'ailleurs par ces différents travaux envisagés.
- **Révisions des statuts (et du nom de l'association)**

Ce projet, déjà annoncé mais non réalisé faute de temps, consiste à revoir quelques points des statuts et trouver éventuellement un nom plus court pour l'association. Le détail sera donné en cours d'année. Une assemblée générale extraordinaire devrait donc être convoquée à l'été 2016.
- **Rédition du dépliant historique et touristique sur Thorame-Haute**

Ce document, déjà ancien de plusieurs années, nécessite un nouveau tirage et une mise en jour. Des précisions seront données en cours d'année et les différents partenaires prévenus (les associations d'Ondres, la Colle et Peyresq y avaient contribué avec enthousiasme).

Orientations approuvées par l'assemblée.

▪ Bilan financier, rapport du Trésorier

Christophe EUGENE, trésorier, présente le résultat comptable et le budget prévisionnel.

• Soldes des comptes au 30 juin 2015

Compte courant	240,13
Livret bleu	7682,75
Part Sociale	15,00
Caisse	6,23
TOTAL	7944,11

Voir détail plus bas : reste à charge, reste à percevoir et solde disponible.

• Bilan financier (du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015)

En italique : rappel de l'exercice précédent. % : part dans le budget global.

Produits		%	<i>2013-14</i>	Charges		%	<i>2013-14</i>
Cotisations (51)	1020,00	26,9%	<i>960,00</i>	Assurance	143,22	5,8%	<i>241,86</i>
Dons	295,00	7,8%	<i>240,00</i>	Travaux N.D. Serret (tranchée)	925,61	38,6%	<i>99,69</i>
Subvention communale (200 + 1176)	1376,00	36,2%	<i>0,00</i>	Exposition 14 - 18	194,40	7,8%	<i>43,46</i>
Subvention communale travaux NDS (électricité)	975,19	25,7%	<i>0,00</i>	Exposition ND de la Fleur	195,44	7,9%	<i>86,79</i>
Placement (intérêts Livret bleu)	75,16	2,0%	<i>97,46</i>	Don pour église d'Ondres	150,00	6,0%	<i>0,00</i>
Vente livrets	45,00	1,2%	<i>5,00</i>	Déplacement/représentation	49,50	2,0%	<i>52,74</i>
Abonnement des ADHP	12,00	0,3%	<i>0,00</i>	Frais de réception (apéritifs AG et travaux)	146,69	6,0%	<i>22,32</i>
				Frais postaux et communication papier	218,98	8,9%	<i>150,57</i>
				Adhésions à divers organismes	30,00	1,2%	<i>20,00</i>
				Fournitures (bureau, divers)	212,87	8,7%	<i>160,53</i>
				Secrétariat (matériel)	141,23	5,8%	<i>0,00</i>
				Frais bancaires	33,00	1,3%	<i>33,00</i>
				Autres travaux	0,00	0,0%	<i>71,07</i>
Total	3798,35	100%	<i>1302,5</i>		2440,94		<i>982,03</i>
<i>Excédent</i>	<i>1357,41</i>						

Les dons correspondent aux versements supérieurs au montant de la cotisation.
Matériel secrétariat : plastifieuse, film à plastifier, massicot, cartouches d'encre.

Ces chiffres méritent quelques précisions, car ils intègrent les budgets des opérations en cours, et ne reflètent pas le "budget ordinaire" de l'association. L'excédent constaté en clôture ne doit pas nous faire oublier les charges programmées (travaux en cours).

Les subventions communales : la subvention de 2014 (200€) a été versée après la clôture du précédent exercice, ce qui explique qu'elle soit comptabilisée ici. La subvention de 2015 est plus importante, et nous remercions vivement la Mairie, elle prend en compte les frais importants engagés par l'association comme les différentes expositions. Elle s'explique aussi par le fait que l'association syndicale libre de Serpegier n'a pas participé directement aux plans de financements des opérations d'aménagement du Serret.

La subvention de 975,19€ correspond à la première partie de la subvention sur l'électricité (50% payés en deux fois), qui comprend le creusement de la tranchée et le réseau intérieur.

Le budget des fermetures n'apparaît pas dans le tableau car c'est la mairie qui est officiellement maître d'œuvre. L'association participe à hauteur de 15%, le Conseil général 40%, le Conseil régional 20% et la Commune 25%. Le montant correspondant à ces 15% n'a pas encore été versé : 475,41€ TTC.

Reste à charge : travaux Serret, non réalisé en 2014-2015 : 2975,15 (électricité) + 283,01 (facture complémentaire d'électricité : choix d'un éclairage à led) + 475,41 (15% de la facture des fermetures) = **3733,57**.

Reste à percevoir, non réalisé en 2014-15 : **975,19** : 2e partie de la subvention communale pour l'électrification de ND du Serret.

Solde disponible après règlement des différents travaux : 7944,11 (solde des comptes) - 3733,57 (reste à charge) + 975,19 (reste à percevoir) = **5185,73**.

• **Budget prévisionnel 2015-2016**

Produits		Charges	
Cotisations	1100,00	Assurance	145,00
Dons	200,00	Travaux N.D. Serret électricité*	3258,16
Subvention communale	1000,00	Travaux N.D. Serret fermetures	475,41
Subvention travaux	975,19	Travaux N.D. Serret (drain, abside,...)	400,00
Placement (intérêts)	70,00	Abonnement ERDF + consommation	200,00
Vente livret	45,00	Expositions diverses	400,00
Abonnement ADHP	12,00	Déplacement/représentation	60,00
Utilisation de l'épargne	1969,38	Frais de réception (apéritifs AG et travaux)	120,00
		Frais postaux et communication papier	200,00
		Adhésions à divers organismes	30,00
		Fournitures (bureau, divers)	50,00
		Frais bancaires	33,00
Total	5371,57		5371,57

* Travaux N.D. Serret électricité: 2975,15€
+ éclairage LED 283,01€

Les comptes et le budget prévisionnel sont approuvés par l'assemblée.

▪ Elections : Conseil d'administration

Le président demande si des personnes souhaitent se porter candidates.

En l'absence de démission et en l'absence de nouvelle candidature, le conseil d'administration demeure inchangé.

Commissaire aux comptes : en l'absence de candidature, le poste demeure vacant.

▪ Montant des cotisations

Il est proposé que le montant des adhésions demeure inchangé à 20€ pour toutes les catégories de membres, étant rappelé que chacun est libre de verser plus.

Approuvé.

▪ Questions diverses

La parole est donnée à Catherine POGNANTE-ALLIES qui présente son travail.

« En master 2^e année de Tourisme, Langue et Patrimoine, un stage est prévu en parallèle à l'élaboration d'un mémoire de fin de cycle. Etant partagée entre les métiers du patrimoine et de la traduction spécialisée, j'ai donc organisé mon deuxième semestre en le consacrant d'une part à un stage de recherche sur le patrimoine et, d'autre part, à l'élaboration d'un mémoire de traduction de langue italienne. Ayant déjà élaboré un dossier sur la cathédrale de Senez, je trouvais judicieux de faire des recherches sur l'évêché de Thorame au Ve siècle. Et plus précisément sur le site de Notre-Dame du Serret. La conjoncture a voulu que je travaille aussi pour la Maison musée de Colmars-les-Alpes. En demandant des financements pour mon stage, je me suis retrouvée avec trois sites à valoriser, avec la ferme des bois de Vacheresse (à Allos). La répartition a donc été difficile. J'ai cependant pu trouver quelques informations pour votre association, notamment les actes d'achat, pendant la Révolution, des chapelles de la ville. Des ventes des biens des trois émigrés que Thorame comptait à cette époque. En travaillant sur le cartulaire de Saint-Victor du XII^e siècle (le prieuré du Serret dépendait de cette abbaye), j'ai essayé de tirer au clair des informations sur l'inventaire religieux de Thorame. La différenciation entre les deux Thorame n'était pas encore évidente à cette époque. On voit également la vicairie de N.D. du Serret dépendre du Prieuré du Fugeret, du diocèse de Glandèves, et non de Senez ; cela représente une bonne amorce pour les futures recherches. J'ai pu, à la demande du directeur des services départementaux de l'archéologie, Mathias Dupuis, participer à des négociations au sujet des fouilles en cohésion avec mes recherches sur Notre-Dame du Serret. Au sortir de ce stage, je me sens renforcée dans l'idée de poursuivre ma route dans les recherches en archives ; je remercie Paul Giraud de m'avoir donné l'opportunité de m'y essayer. » Résumé proposé par Catherine.

A l'issue de l'assemblée, les participants, sont invités à prendre un verre à l'entrée de la chapelle. Parmi les invités, seuls Monsieur le Maire et Madame Alberte VALLEE, Conseillère départementale, sont présents.

Le président,
Paul GIRAUD

Le trésorier,
Christophe EUGENE